



# HONORAIRES AGENCE

au 17-10-2024

## TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge acquéreur):

Prix de vente	Honoraires TTC (*)
Inférieure à 120 000 euros	Forfait de 8 000 euros TTC
Entre 120 001 et 200 000 euros	6% TTC
Entre 200 001 et 300 000 euros	5,5% TTC
Entre 300 001 et 900 000 euros	5 % TTC
Au-delà de 900 001 euros	4 % TTC
Parking / Box	Forfait de 2 000 euros TTC
Honoraires avis de valeur	OFFERTS

## TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge acquéreur) :

Mandat de recherche	5% TTC
---------------------	--------

## VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL :

Prix de cession de fonds de commerce	Honoraires (*)
Inférieur à 50 000 euros	Forfait de 6 000 euros TTC
Supérieur à 50 001 euros	10% HT du montant de cession TTC

## LOCATION A USAGE D'HABITATION :

A la charge du bailleur	A la charge du locataire
15 euros TTC / m <sup>2</sup>	15 euros TTC / m <sup>2</sup>

Les honoraires comprennent les frais de publicité – les visites – la constitution du dossier du locataire – la rédaction du bail – l'état des lieux d'entrée

## LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL :

A la charge du preneur	10% HT du loyer hors charge triennal
------------------------	--------------------------------------

Les honoraires comprennent les frais de publicité – les visites – la constitution du dossier technique de mise en location et la constitution du dossier locataire

(\*) Honoraires non cumulatifs pouvant être arrondis au millier d'euros près  
TVA en vigueur au 17.10.2024 : 20%